

Ref. 5943

PORT DE BONNEUIL-SUR-MARNE**A LOUER****TERRAIN DE 10 000 M²
LOT N° 5 PARCELLE N° 18****Pour une durée précaire de 2 ans maximum impacté par
l'arrivée de la RN 406**

Nature du bien : Terrain/Terre-plein

Surface 1,00 ha

Code postal: 94380

Adresse: ZI Portuaire de Bonneuil-sur-Marne - 111 route du Moulin
Bateau

Ville: BONNEUIL-SUR-MARNE

Destination: Tous

Disponible le: 1 janvier 2025

**Surface du terrain****Divisibilité**

Non

Situation / Desserte**Accès autoroute**

Oui

de l'A4 ou l'A6 puis D1 ou N 406

De Paris-Ivry par la N 19 (14 km de la porte de Bercy)

Accès aéroport

A proximité

Accès transport en commun

Oui

RER A à proximité (station Sucy-Bonneuil)

Bus 117, 308 et 393 + ligne de Bus 9

Métro : Ligne 8 Créteil arrêt Point du Lac + bus

RER A : Gare de Champigny + bus

Accès maritime

Oui

Via LE HAVRE

Accès fluvial

Oui

Via Terminaux de Seine ou les Quais à usage partagé

Accès voie ferroviaire

Oui

Terminal ferroviaire du Port de Bonneuil-sur-Marne

Equipements et réseaux**Descriptif équipements**

Eau potable, eaux usées, électricité : oui en limite de parcelle

Branchements à faire auprès des concessionnaires

Gaz : Oui

Télécom : Oui

Clôtures et portail : Oui

Eclairage : Oui

Route tous porteurs : Oui

Ouvrages fluviaux : via les terminaux de seine ou les quais à usage partagé

Urbanisme

ICPE

Contraintes d'exploitation : Non

Champs captants : Non

Diagnostic de pollution existant : Non

Emprise non constructible : Oui partiellement

Cercles de contraintes

Non

Zone de PLU

PLU de la ville de Bonneuil-sur-Marne applicable

Zone de PPRI

PPRI de 2007

Particularités du site

Gestion et entretien de la zone

Restaurant d'entreprises

Navette interne de transport

Surveillance des espaces publics

Plateforme conteneur : livraison fluviale Le Havre - Bonneuil pour import et export de conteneurs

Transport combiné rail-route sur site

Ebouage : déchets de bureaux

Conditions financières

Redevance annuelle globale : Nous consulter

Redevance complémentaire si aménagement spécifique réalisé par HAROPA

Ristourne si trafic fluvial (maximum 50 % de la redevance annuelle)

Fiscalité

En fonction des taux des collectivités

Publicité

Publié le

6 mai 2024

Durée minimale de publication : 6 semaines

Agence Seine Amont

Email : commercial-asam@haropaport.com

